

Nature de l'acte : 1-4

DÉC.2026-055 – Entretien des 1000 heures - Tracteur Deutz GT-890-FD - SODEMAGRI – 61100 Saint-Georges-des-Groseillers

LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n° 2026-036 en date du 9 avril 2026 autorisant le maire à prendre toute décision, concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Vu l'offre reçue,
- Considérant la nécessité d'entretenir le tracteur Deutz immatriculé GT-890-FD à 1000 heures d'utilisation,

DÉCIDE

Article 1 – De procéder à l'entretien général du tracteur Deutz immatriculé GT-890-FD par la Société SODEMAGRI sise rue d'Aubusson 61100 Saint-Georges-des-Groseillers pour un montant de 6 256.70 € HT soit 7 508.05 € TTC.

DIT

Article 2 – Que les crédits sont inscrits au budget.

Article 3 – Que la présente décision sera insérée au registre des délibérations du Conseil Municipal et exposée au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 24 juillet 2026

LE MAIRE


Sylvain DELANGE